

Auzas



Le mot du Maire

!Après ces chaudes journées d'été, même caniculaires, profitons de cette arrière saison qui va s'illuminer par de belles couleurs chatoyantes.

Aujourd'hui notre village est toujours aussi attractif, très peu de maisons vides, calme et relativement peu d'incivilités.

Ces derniers mois ont été riches en événements. Le Gala, le Comité des Fêtes, la Boule Auzassienne, la Chasse nous ont comblés par leurs animations culturelles, musicales, repas festifs et conviviaux. Toujours avec le but de rassembler.

Depuis mon élection j'ai pris beaucoup de plaisir à assurer mes fonctions de Maire, mais aussi d'endosser. Sans cela, ce rôle serait voué à la monotonie.

Dans les mois à venir, il s'agira de construire une équipe qui s'inscrira, je l'espère dans la continuité de ce qui a été réalisé jusqu'à ce jour ; même si pour certains cela semble peu.

Veuillez noter dans vos agendas :

- ♦ le concert à l'église animé par la chorale de Couret le samedi 8 novembre ,
- ♦ La cérémonie commémorative du 11 novembre .

Informations légales

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au 6ème mercredi précédent le scrutin ou auprès du secrétariat de mairie.

Pour demander une inscription sur les listes électorales vous devez remplir deux conditions cumulatives

- ♦ ,Avoir le droit de vote ce qui implique :
 - posséder la nationalité française (pour tous les scrutins)
 - ou européenne (pour les municipales ou européennes)
 - être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou en cas de second tour, la veille du second tour
 - jouir de ses droits civiques et politiques
- ♦ Avoir une attaché sur la commune au titre de son domicile principal, sa qualité de contribuable, sa qualité de gérant d'une société.

Élections municipales 2026

En mars 2026 vous aurez à voter pour un nouveau conseil municipal qui désignera le prochain maire.

Pour éviter un chevauchement avec les élections départementales et régionales, la durée du mandat pourrait être allongée d'un an (soit 7 ans).

Dès les prochaines élections municipales, tous les électeurs voteront pour des listes paritaires (respect de l'alternance femmes/hommes). Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de liste de candidats et la suppression de la possibilité de panachage (c'est -à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres).

Afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants, la loi autorise le dépôt de listes incomplètes, mais fixe un seuil minimum de candidats par liste soit 9 candidats dans les communes de 100 à 499 habitants, telles qu'Auzas.

Impôts

La taxe foncière arrive dans vos boîtes aux lettres. Oui la somme à payer augmente, cependant veuillez analyser cette feuille et vous vous apercevrez dans la colonne « taxe dans la commune » que le pourcentage est identique à l'année 2024.Surtout ne pensez pas que la commune a augmenté les impôts, en revanche l'état a augmenté les bases.

Projets

Les travaux pour la création du bar communal touchent à leur fin.

Bravo à Gino et Laurent qui ont œuvré pour que ce lieu devienne un espace accueillant, sympathique et rassembleur.

L'inauguration est prévue début novembre.

Information environnementale

la Société G&OL demande l'autorisation de forer pour la recherche d'hydrogène naturel « nouveau pétrole ».

Une consultation publique (PPVE : Participation du Public par Voie Électronique) est ouverte du 28 août au 29 septembre 2025 inclus sur le site internet du Ministère des Finances <https://www.economie.gouv.fr/consultations-publiques>, autour du « Permis du Comminges » sur un vaste projet de recherche d'hydrogène et d'hélium.

Pas moins de 110 communes sont concernées en Haute Garonne et dans les Hautes Pyrénées. L'enjeu est de sonder sur une période de 5 ans sur une bande de 750 km². Auzas est concerné.

La vie associative

Le comité des fêtes



La réussite de nos fêtes et de nos rencontres, c'est d'abord du beau, du bon et des étonnements !

Le décor, les repas, l'ambiance et toujours des visages nouveaux qui ont répondu à nos invitations, c'est ce qui montre les capacités du Comité des Fêtes.

Merci à toutes et à tous.

Il reste beaucoup à faire et nous ne seront jamais assez nombreux pour créer d'autres événements.

Prochaine fête, cet automne : la fête du vin nouveau sans doute le dernier week-end de novembre, encore une occasion pour se retrouver, s'inviter et se connaître.

Le Président

Le Gala

Les membres du Gala remercient chaleureusement l'équipe de bénévoles qui s'est constituée pour cette saison.

Événements (cinéma de plein air, concerts et fête de la pomme) et ouvertures dominicales ont pu se faire grâce à eux et ont ravi, nous l'espérons, petits et grands.



Merci à tous, bénévoles et visiteurs et à l'année prochaine.

La Présidente



La Boule Auzassienne

Et une de plus !!!

Cette saison de pétanque nous a réunis encore plus nombreux cette année.

Ces soirées conviviales nous ont permis de nous retrouver chaque vendredi autour de repas partagés, d'un rougail, d'une paella, de poulets grillés, suivies de parties de pétanque enflammées.

Merci à tous pour votre bonne humeur et votre bel état d'esprit. Merci à tous ceux qui nous ont aidés.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!!

La Présidente



Location salle des fêtes

Par délibération du Conseil Municipal il a été décidé de revoir les conditions de location de la salle des fêtes, compte tenu de l'augmentation de l'électricité et du gaz .

La salle des fêtes et son matériel sont loués aux associations communales gracieusement.

Pour les résidents d'Auzas le tarif est de 50 € par tranche de 24 h avec une caution de 300 €.

Pour les personnes et organismes extérieurs le tarif est de 200 € par tranche de 24 h avec une caution de 500 €.

PANNEAU POCKET

Application à télécharger pour être informé des événements importants concernant la commune

Sans publicité | Gratuité | Aucune donnée personnelle

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

- ♦ Alertes météo
- ♦ Événements sur la commune...

YOGA A AUZAS

Tous les mercredis à 10 h

Salle des fêtes

Dès octobre 2025

t 0767570758
f Sandyoga Comminges
e sandyoga-comminges.webnode.fr
m sandyogacomminges@gmail.fr

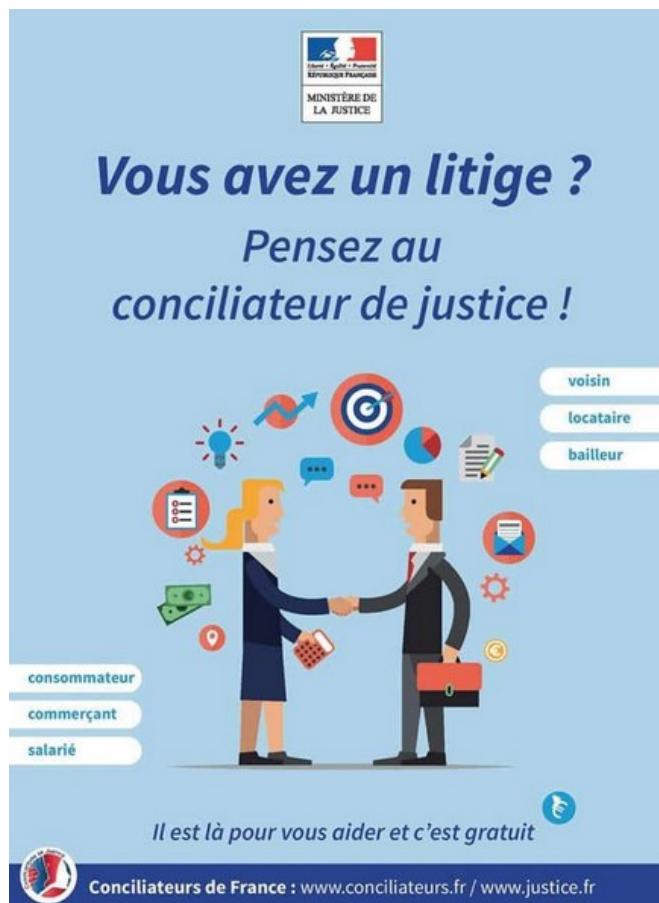
Une pratique douce harmonisante pour le corps et l'esprit

Accessible aux débutants, pas besoin d'être souple pour pratiquer !

Chaque séance comporte un moment d'introspection pour faire le vide et se reconnecter à soi, des postures (asanas) pour délier et renforcer le corps, des étirements, une relaxation et des exercices de respiration pour apprendre à gérer son souffle.

Séance d'essai offerte

Prévoir son tapis de yoga, une tenue confortable et un plaid.



Permanences : 2ème et 4ème mardi de chaque mois, de 8 h 30 à 12 h 30

Maison de proximité - Montréjeau

Prise de rendez-vous : 05 61 95 16 15

La médiation familiale



- Le Service de Médiation Familiale : 05 61 89 81 31

La médiation familiale propose un lieu d'apaisement, de discussions, de soutien à la relation et à la reprise d'une communication pour les membres de la famille. Et ce, afin de trouver, ou retrouver des solutions satisfaisantes à la vie de famille dans les contextes de rupture ou de changement en tenant compte des besoins de chacun. Elle concerne les situation de divorce, séparation, rupture parent/enfant, grand-parents, fratrie... trois médiateur/médiatrices diplômées d'état assurent les rencontres.

➲ Pour qui ?

Toute personne face à une **situation de conflit**, de crise ou de rupture familiale :

- Séparation/divorce.
- Successions.
- Parents / Adolescents / jeunes adultes.
- Grands-parents / petits-enfants.
- Fratrie.

➲ Pour quoi ?

- Identifier la source du conflit.
- Rétablir la communication.
- Organiser vos droits et devoirs de parents, de grands-parents.
- Aborder la recomposition familiale (beaux-parents, enfants...).

➲ Avec qui ?

Un.e médiateur.trice est un.e professionnel.le diplômé.e d'état garant.e de :

- La confidentialité.
- L'écoute en toute impartialité.
- D'un espace neutre.
- Du respect de la parole de chacun.

➲ Combien ça coûte ?

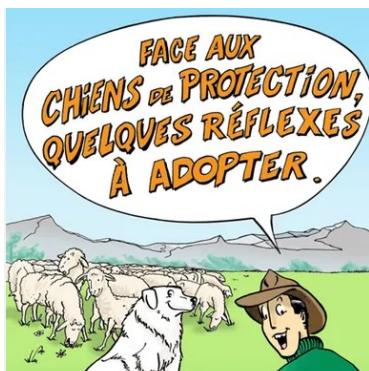
Le 1^{er} entretien d'information est gratuit. Les séances sont ensuite payantes. Une participation financière est demandée en fonction de vos revenus et selon un barème national établi par la Caf.

Ecoute Moi Grandir

✉ 10 place Armand Marrast - 31800 St Gaudens

☎ 05 82 95 25 83

✉ emgr@orange.fr



COMPORTEMENTS À ADOPTER FACE À UN CHIEN DE PROTECTION



Contourner largement le troupeau



S'arrêter / descendre du vélo, ne pas courir



Laisser le chien prendre contact, lui parler, ne pas crier, ou menacer



Attendre que le chien reparte vers le troupeau et reprendre la marche



Tenir son chien en laisse le plus longtemps possible



Lâcher la laisse en cas de rencontre avec un chien de protection



Ne pas prendre son chien dans les bras

Bibliothèque



PRÊT GRATUIT

5 documents par personne
Pour 1 mois



Nouveaux arrivants :

M. et Mme JONES Michelle - , 9 rue de la Saline

M. et Mme BERGÉ Benjamin et Elsa et leurs enfants - 7 rue du Carret

M. et Mme VIALARS Guillaume et Florence - 17 rue du Carret

Etat civil



Il nous a quitté
Gérard COMMENGÉ le 21 mai 2025
Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :
Lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous

Le Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Téléphone
05 61 90 34 17 - 06 32 94 70 96
courriel auzas.mairie@orange.fr